



## Liminaire CGT CTL du 13/07/2017

Après que les affaires aient rattrapés plusieurs membres du gouvernement et ce n'est pas fini, la politique ultra réactionnaire que nous avons dénoncée dans le programme de Macron, chouchou de Gattaz et de l'oligarchie financière se met en place à toute vitesse.

Les révélations de la presse sur la loi travail n'ont d'ailleurs pas plu au gouvernement qui a même menacé certains journalistes, montrant ainsi son interprétation de « l'ouverture » et du prétendu nouveau souffle qu'il veut donner à la politique.

**Le 29 juin, la Cour des comptes se fendait d'un certain nombre de préconisations, dont le côté tristement prévisible le dispute à l'engagement partial et subjectif d'une Cour composée d'anciens professionnels de la politique !**

- Gel de la valeur du point d'indice ;
- Suppression du supplément familial de traitement ;
- Deux départs à la retraite sur trois non remplacés dans la fonction publique de l'Etat (hors secteurs décrétés prioritaires) et un sur trois dans la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale ;
- Baisse du nombre de promotions et freins aux déroulements de carrières ; à noter qu'il n'y a pas de dates prévues pour les Tableaux d'Avancement de C et B à la DGFIP et que le chef du bureau RH précise que nous sommes à la fin de la période triennale en ce qui concerne les taux Pro-Pro (taux de promotion). Les discussions de mauvaises augures pour la prochaine période ne seront pas terminées avant la fin 2017, les CAP seraient donc tenues début 2018...
- Augmentation différenciée de la valeur du point entre les versants (quand il y aura des augmentations, ce qui visiblement n'est pas pour demain) ...
- Remise en cause des quelques points d'indice supplémentaires qui figuraient dans PPCR pour les agents. Mais rappelons que l'objet essentiel du nouveau bloc Plan de Parcours des Carrières et de Rémunérations est principalement d'unifier toutes les fonctions publiques pour nous faire changer de direction ou de versants sans nous demander notre avis dans une mobilité forcée à grande échelle.

**Le gouvernement a déjà répondu positivement à ses amis de la Cour :** 120 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique comme prévu dans le programme d'En Marche dont 50 000 dans la fonction publique d'état, gel du point d'indice et journée de carence remise au goût du jour.

Il apparaît maintenant certain, que la DDFIP ne sera pas épargnée. Pourtant notre direction déclare au dernier CDAS « qu'il ne devrait pas y avoir de changements à venir dans l'Aude sur l'évolution des moyens humains, qu'« on ne peut plus baisser » ». Nous voudrions en savoir plus. Quel niveau de suppression d'emploi est envisagé dans l'Aude ?

L'ordre du jour de ce CTL qui propose la suppression de trésoreries montre que le gouvernement et Bercy ont demandé aux directeurs de faire rapidement des propositions. **Quelles autres demandes ont été faites ? La direction calcule-t-elle déjà des suppressions de postes et où ?** Ou bien quels sont les éléments qui viennent conforter les propos de la direction de l'Aude relevés plus avant ?

Concernant les fermetures des trésoreries de **Couiza et Capendu**, rien dans les documents que vous fournissez pour ce CTL ne les justifie. Nous en discuterons dans quelques instants.

**Revenons à notre ministre. M. Darmanin nous dit :** « Je souhaite, je le répète, vous tenir un discours de vérité : nous n'avons pas les moyens d'augmenter le point d'indice des fonctionnaires ».

1 heure de vol d'un Rafale coûte 10 000 euros ; plusieurs centaines de milliers d'euros l'unité pour des bombes de dernière génération utilisées pour dépecer l'Irak, puis la Libye aujourd'hui la Syrie avec l'alibi de la lutte contre le terrorisme ; nous n'évoquerons même pas les 40 milliards de CICE avec 500 000 chômeurs officiels en plus ou des rémunérations incompréhensibles de nos cadres très supérieurs.

**Mardi, le gouvernement a mis fin au suspense budgétaire** en détaillant la liste des économies prévues dans chaque ministère pour contenir le déficit au dogme néolibéral débile des 3% du PIB cette année : quatre milliards et demi d'euros récupérés sur le seul périmètre de l'État.

Les 4,5 milliards manquants seront récupérés "sur le seul budget de l'Etat", en "réduisant le train de vie des ministères", a annoncé le ministre des Comptes publics Gérard Darmanin dans un entretien au journal Le Parisien. Bien sûr la réduction du train de vie c'est pour les autres, il ne parle pas de ses émoluments, de son cabinet ministériel ou de ses agapes et autres cocktails.

C'est donc une réduction de 268 millions d'euros à Bercy soit plus du double de ce qui avait été annoncé jusque-là. **C'est ce genre de réductions qui nous amène à des absurdités comme ce que vivent les collègues de Castelnaudary ou ce qu'ont vécu ceux du SPF de Carcassonne !**

**Nous voulons donc savoir comment ces nouvelles réductions de moyen non prévues vont se traduire dans la DDFIP de l'Aude d'ici la fin de l'année.**

**Pour 2018, le gouvernement** s'est engagé « à stabiliser » les dépenses publiques hors inflation. Selon les experts, cela implique d'économiser près de 20 milliards d'euros, un niveau jusque-là inédit qui fait place à des plans de réductions des moyens déjà précédemment inédits depuis 1945. Mais cette facture pourrait être revue à la hausse au vu des dernières annonces du gouvernement.

**Matignon a en effet confirmé lundi que deux** de ses réformes fiscales majeures entreraient en vigueur dès l'an prochain, et non en 2019, comme l'avait laissé entendre Edouard Philippe : la suppression de la taxe d'habitation (dont beaucoup sont déjà exonérés et suppression qui soulève beaucoup de questions mais dont il est presque certain que ce sont les habitants et population des territoires qui en pâtiront) et la transformation de l'impôt sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) qui exonérerait les revenus mobiliers. Le programme de Macron, enfant des Rottschild, prévoit aussi la baisse de l'impôt sur les sociétés à 25 % (alors qu'une société comme Total arrive à ne pas payer d'impôt sur les sociétés, il aurait pourtant semblé que le sujet était ailleurs !), la baisse des prélèvements sur le capital des tranches les plus élevées (avec l'instauration d'un prélèvement - impôt sur le revenu et CSG compris - de 30 % sur les dividendes et placements à revenus fixes).

**Sur le sujet du temps de préparation des CAPL et CTL**, les élus nationaux ont récemment mis en avant les difficultés que cela a engendré pour les élus à travailler correctement sur la défense des dossiers dans la dernière période.

Ils ont également souligné que ces décisions ont également eu des incidences notables sur les conditions de travail des bureaux de gestion, et en particulier pour les équipes techniques.

En ce sens, ils ont réclamé le retour à un calendrier qui permette à toutes et tous de travailler sereinement à la défense des collègues. Le chef du

bureau RH reconnaît que celui-ci a été compliqué pour les OS et les bureaux de gestion et il "remercie les OS d'avoir su travailler à l'intérêt supérieur des collègues en toutes circonstances", mais ne propose aucun changement concret.

Quant au sens de « l'intérêt supérieur », les élus en commissions nationales ou locales sont des collègues qui n'ont ni les émoluments ni la reconnaissance d'un chef de Bureau comme lui et ne se satisfont donc pas du cynisme de sa réponse.

Nous n'avons pas évoqué **l'application aux agents publics de la hausse de la CSG** et de la baisse des cotisations sociales. A ce stade, Darmanin dit « travailler à tous les scénarii possibles » pour éviter la baisse de rémunération des fonctionnaires qui en découlerait. Bien sûr nous avons en mémoire le système de compensation de la taxe additionnelle à la contribution sociale mis en place à l'époque pour les fonctionnaires et ... supprimé voici 2 ans ....

**Enfin comment ne pas finir sur l'enthousiasme gouvernemental** à la découverte du modèle Estonien !? L'État de ce petit pays nagerait dans le bonheur au rythme du numérique « à tout va » pour ses services publics.

Nous répondrons, comme à chaque fois, que les agents et leurs syndicats ne sont pas opposés au numérique, au contraire. Mais un numérique de qualité, avec des moyens. Et un numérique qui se rajoute aux services publics, qui ne les remplace pas, qui propose une offre supplémentaire aux usagers, un plus, un choix réel, pas un moyen (inefficace du coup) de détruire le réseau territorial ; oui nous voulons de meilleures applications informatiques (dont certaines sont à pleurer), plus de moyens informatiques, mais la réalité qui vous saute au visage c'est une réduction de moitié des moyens informatiques de la DGFIP **dont même notre Cour des comptes s'est alarmée ...**

Il semble qu'il n'y ait pas 36 moyens de stopper les injustices que nous subissons et de gagner un service public, fiscal, foncier et comptable de qualité. Comme pour les transporteurs routiers récemment ou comme en Guyane, seule la lutte peut vous faire reculer.

**Dès le 12 septembre**, nous appelons les agents des finances publiques, avec tous les salariés du privé et du public à être en grève et dans les manifestations, **pour défendre le code du travail, contre le démantèlement de nos droits, et pour améliorer nos garanties, nos rémunérations et nos conditions de travail.**

**consultez sans modération le nouveau site de la section de l'Aude :**

<http://www.dgfip.cgt.fr/11/>